

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 24 juillet 2024

Les Alpes accueilleront les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030



C'est officiel, Thomas Bach, président du <u>Comité international olympique</u> (CIO) vient d'officialiser la désignation de la France pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2030. Ce sont les Alpes qui accueilleront cet événement sportif mondial.

La France a déjà accueilli les JO d'hiver à Chamonix en 1924, à Grenoble en 1968 et à Albertville en 1992. Ce mercredi 24 juillet, le vote de la 142° session du CIO a officialisé « sous conditions » l'attribution des JO d'hiver 2030 à la candidature française dans les Alpes. Le comité a affirmé que, compte tenu de la situation politique actuelle en France et du flou entourant les contours du financement des Jeux d'hiver, aucun contrat ne sera signé avec la ville hôte jusqu'à ce que les garanties de livraison soient reçues.

Cette nouvelle reste tout de même une aubaine pour les <u>Régions Sud</u> et <u>Auvergne-Rhône-Alpes</u> qui ont porté la candidature des Alpes. La France était la seule candidate en lice pour cette compétition



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 24 juillet 2024

hivernale, la Suisse et la Suède ayant été écartées en novembre dernier. « Félicitations aux élus et acteurs qui ont œuvré pour cette réussite, a dit le président de la République Emmanuel Macron sur son compte X. Faisons des Jeux innovants, durables et inclusifs. »

Une candidature à 2 milliards d'euros

La candidature des Alpes françaises repose sur cinq axes :

- la passion française pour l'olympisme,
- l'ambition partagée autour de la sobriété énergétique,
- la volonté de laisser un héritage olympique pour les territoires de montagne,
- la capacité d'innovation des territoires alpins en proposant l'intégration de nouvelles disciplines hivernales,
- l'initiative de deux régions complémentaires, aux moyens et ambitions communes

 \ll L'accueil des Jeux d'hiver en 2030 sera un formidable facteur d'accélération du développement de nos Alpes du Sud. »

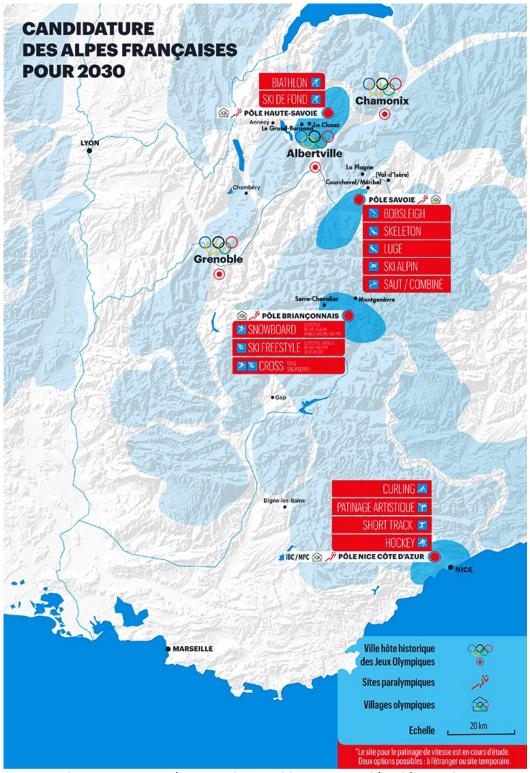
Renaud Muselier, président de la Région Sud

En avril dernier, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) que le budget du comité d'organisation de la candidature des Alpes françaises aux Jeux olympiques d'hiver 2030 sera d'environ 2 milliards d'euros. Un montant plus de deux fois moins élevé que celui des JO de Paris 2024.

Ainsi, les épreuves, réparties en quatre pôles de compétitions, devraient s'étaler de Nice à la Haute-Savoie. La Ville de Nice accueillera les sports de glace, et les sports de glisse seront, quant à eux, réparties dans les pôles Briançonnais, Savoie et Haute-Savoie.



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 24 juillet 2024



La carte des sites proposées pour les JO d'hiver 2030 dévoilée par le CNOSF en novembre 2023.